

PREMIÈRE PIERRE À BIRIATOU. La construction d'un nouveau lotissement de trente-six logements a débuté sur la route du col de Corlecou. Livraison envisagée pour le premier trimestre de l'an prochain

« Gaztelu Berri sera un lieu de vie idéal »

■ Les travaux d'un nouveau lotissement viennent de démarquer à Biriadou. Ce lancement de la résidence « Gaztelu Berri », sur la route du col de Courlecou, a été marqué par la pose très officielle d'une première pierre.

En effet, Michel Hiriart, maire de Biriadou et président de la Communauté de communes, accueillait pour cette occasion Marc Cabane, préfet (dont c'était une des dernières sorties en Pyrénées-Atlantiques), Jean Castaings, président du conseil général, Daniel Poulou, député, Odile de Coral et Guy Poulou, maires d'Urrugne et de Ciboure, Pierre Clausell, adjoint au maire d'Ascain, Colette Schnurrenberger, présidente du COL (opérateur du lotissement).

Création de 2 000 logements aidés. Ce projet vient après la livraison en 2006 de seize logements à Iturri Xilo déjà par le COL. Gaztelu Berri a été conçu dans le même esprit de mixité entre l'accession et le locatif mais cette fois pour 36 logements, répartis à égalité entre le locatif et l'accession. Pour Michel Hi-



La première pierre posée par Marc Cabane en présence des élus et de Mme Schnurrenberger

PHOTO M. M.

riart cette réalisation donne une « image dynamique de la commune » et répond « à un besoin auquel les élus doivent répondre pour que les gens du pays puissent se loger de manière acceptable et supportable ». Il a précisé que sur ce point la Communauté de communes Sud Pays Basque était entrée dans un plan ambitieux qui prévoit sur son territoire, entre 2008 et 2014, la création de 2 000 loge-

ments aidés dont 800 sociaux. Revenant sur Gaztelu Berri, le maire de Biriadou a précisé que dès 2003 il s'était lancé à la recherche d'un terrain d'un hectare sans incidence agricole et sachant que sur le plan de l'environnement, on était en zone de montagne. Son choix s'est porté sur une partie de l'ancienne ferme Errondenia et les premiers contacts avec le propriétaire, Étienne Dravasa, ont été noués en juillet 2004. « Il

a fallu plusieurs mois pour arriver à un accord et il a fallu également modifier le document d'urbanisme de la commune, a raconté M. Hiriart. Pour y parvenir il a fallu beaucoup de détermination et ne pas avoir peur des difficultés. Je dois remercier la famille Dravasa qui a accepté d'intégrer ce lotissement à sa propriété. »

Le montage financier autour du COL a intégré plusieurs partenaires publics. « Ce sera un lieu de vie idéal. La livraison est prévue pour le premier trimestre 2009 » a conclu Michel Hiriart avant de rendre un vibrant hommage au préfet. « Vous avez été un grand préfet que nous voyons partir avec regrets » a-t-il dit à M. Cabane.

Jean Castaings a ensuite souligné l'effort financier très important consenti par le Conseil général dans le cadre de cette réalisation. Quant au préfet, après avoir insisté sur « l'effort de logement remarquable » entrepris dans la région il s'est adressé aux élus : « il aller vers la promotion publique laissant une place à la promotion privée et non l'inverse ».

• Michel Meunier